

HR GUIDELINES

COMMENT UTILISER MA VOITURE ELECTRIQUE?

**Pour employés de Krinkels
& Krinkels Greencare**



Vous avez choisi une voiture électrique (complète ou hybride rechargeable).

Infrastructure de recharge à domicile

Krinkels a pris en charge les coûts d'installation d'une infrastructure de recharge à domicile - une borne de recharge appelée "wallbox".

Les réparations de l'infrastructure de recharge à domicile ne peuvent être effectuées que par le fournisseur désigné par Krinkels. Les réparations causées par une mauvaise utilisation de l'infrastructure par l'employé sont à la charge de l'employé.

Les coûts de déplacement de l'infrastructure de recharge à domicile en cas de déménagement de l'employé sont à la charge de l'employé.

La borne de recharge est la propriété de l'employeur. Si l'employé quitte l'entreprise ou n'a plus de voiture de société électrique, l'employeur peut faire retirer la borne de recharge. Il n'est fait aucune distinction si l'employé démissionne ou est licencié, que ce soit pour une raison urgente ou non. L'employé peut toutefois racheter la borne de recharge à l'employeur pour le prix dégressif suivant :

1. Pendant la première année: 80% du coût d'installation
2. Pendant la deuxième année: 50% du coût d'installation
3. Pendant la troisième année: 25% du coût d'installation

Si l'employé ne paie pas la facture dans le mois suivant la cessation du contrat de travail, la borne de recharge sera tout de même retirée.

Le câblage, la connexion au tableau électrique, etc., ne seront jamais enlevés. La borne de recharge sera enlevée en toute sécurité par un installateur agréé. Toutes les démarches se font également via notre partenaire Stroohm.

Si l'employé n'a pas besoin de l'installation ou du renouvellement d'une infrastructure de recharge à domicile (par exemple, parce qu'il en a déjà une), il ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

L'infrastructure de recharge à domicile n'est pas assurée avec la voiture. En principe, cette infrastructure est couverte par une assurance habitation et incendie. Il est conseillé à l'employé de signaler l'installation de l'infrastructure de recharge à domicile à sa compagnie d'assurance.

La borne de recharge fonctionne avec une carte de recharge qui enregistre la consommation et la transmet via 4G à notre partenaire Stroohm. Ce partenaire remboursera mensuellement les frais de consommation - au tarif CREG - sur le compte (indiqué par l'employé lors de la demande d'installation de son infrastructure de recharge à domicile).

Carte de recharge

Au moment de la livraison de la nouvelle voiture électrique, l'employeur mettra à disposition de l'employé une carte de recharge accompagnée de toutes les instructions d'utilisation.

Avec cette carte de recharge, l'employé peut recharger son véhicule électrique. Cependant, il doit absolument privilégier la recharge à domicile, s'il dispose d'une infrastructure de recharge à domicile, ainsi que sur les sites ou dépôts de Krinkels. L'employé ne devrait recharger son véhicule à une borne de recharge publique ou à une borne de recharge rapide que dans des situations exceptionnelles. En cas d'utilisation excessive de ces points de recharge coûteux, l'employeur peut décider de répercuter les coûts supplémentaires sur l'employé.

En cas de perte ou de vol, l'utilisateur peut demander une nouvelle carte de recharge auprès du Fleet Manager.

Le coût d'une nouvelle carte de recharge est de 10,00 €. Ce coût sera facturé à l'employé.

Recharge à domicile

L'employeur propose une solution complète. La borne de recharge, l'installation, la carte de recharge, l'application associée et l'accès à la plateforme en ligne sont inclus.

L'employé reçoit une carte de recharge sur laquelle toutes les sessions de recharge sont enregistrées sur la plateforme en ligne. Cela permet à l'employeur de suivre toutes les sessions de recharge à domicile.

Le remboursement à l'employé se fait comme suit :

- La facture de juillet concerne la consommation de juin
- Cette consommation sera remboursée au tarif GREC le plus récent disponible, soit environ mars/avril.

La borne de recharge enregistre la consommation pour le véhicule et la transmet en ligne à Stroohm.

La borne de recharge est couverte pour les réparations/dommages qui relèvent de la garantie normale. Pour d'autres coûts, tels que ceux résultant d'une mauvaise utilisation, les frais de réparation sont à la charge de l'employé.

Par défaut, la borne de recharge est privée, donc propriété de Krinkels, ce qui signifie que l'employé ne peut recharger que le véhicule de société de Krinkels.

Sur demande, il est toutefois possible de rendre la borne de recharge semi-publique. À ce moment-là, d'autres véhicules peuvent également être rechargés. Il est à noter que les coûts de cette utilisation sont également à la charge de l'employé - c'est en effet son électricité - et que ces coûts sont remboursés selon la même méthode que celle décrite ci-dessus.

Est-ce qu'un employé peut charger à domicile un autre véhicule privé que son véhicule de société Krinkels ?

- Oui, mais une facturation séparée est envoyée directement à l'employé
- La recharge se fait via une carte de recharge distincte. Cette carte de recharge est achetée personnellement via Stroohm.

Est-ce qu'un employé peut charger à domicile un autre véhicule de société (avec une carte de recharge non Stroohm) que son véhicule de société Krinkels ?

Oui, mais la borne de recharge doit être ouverte semi-public

Est-ce que l'employé A peut charger à domicile un autre véhicule de société Krinkels

Oui, mais la même chose, la borne de recharge doit être ouverte semi-public

Recharger au travail

L'employeur fournit des stations de recharge sur le parking de l'entreprise. Les employés munis d'une carte de recharge peuvent y recharger gratuitement. La station de recharge est réservée aux employés qui doivent scanner leur carte de recharge avant de pouvoir utiliser la station.

Recharge publique et recharge via chargeurs rapides

Il est recommandé d'utiliser la recharge publique uniquement lorsque cela est vraiment nécessaire. L'accent de l'**employeur** est mis sur la recharge à domicile et au travail.

Les sessions de recharge rapide doivent être limitées en raison de leur coût plus élevé (5 à 6 fois plus cher) par rapport à la recharge au travail ou à domicile.

Recharge à l'international

Avec la carte de recharge, l'utilisateur peut recharger sur 100 000 points de recharge accessibles au public en Europe. Les frais des recharges internationales (y compris le chargement rapide) sont pris en charge par l'employeur. La recharge publique n'est possible qu'aux points acceptés par le fournisseur de cartes de recharge. Pour plus d'informations, consultez l'application Stroohm.

Traitement des incidents

En cas de défaillance technique du point de recharge, l'utilisateur doit contacter Stroohm. Le numéro de contact est affiché sur la borne de recharge.

Instruction d'utilisation de la carte de recharge et de la borne de recharge – fournisseur Stroohm :



- 1) Branchez le câble de recharge au chargeur, puis au véhicule, en vous assurant que le câble n'est pas emmêlé et est déroulé autant que possible. Veillez à ce que personne ne puisse trébucher dessus.
- 2) Vérifiez si le chargeur est en mode veille : la lumière jaune-verte doit être allumée. Si ce n'est pas le cas, utilisez un autre chargeur et informez le Fleet Manager.
- 3) Approchez votre badge de la carte de recharge à l'endroit prévu. Le chargeur émet un bip après 3 secondes et la lampe devient bleue, indiquant ainsi que le processus de charge a commencé. Après quelques secondes, la puissance augmente, ce qui réduit votre temps de charge, visible sur le tableau de bord de votre véhicule.
- 4) Le processus de charge est terminé lorsque la lampe est verte.
- 5) Pour arrêter le processus de charge : utilisez la même carte de recharge que celle utilisée pour démarrer, à l'endroit prévu.
- 6) Débranchez le câble du véhicule, puis de la borne de recharge.
- 7) Ranger le câble de recharge de manière à éviter tout dommage.
- 8) Le véhicule est prêt à être utilisé.

Afin de faire face à la limitation du nombre de bornes de recharge dans nos établissements, nous aimerions convenir de quelques règles.

Qui peut utiliser les chargeurs ?

Les points de recharge Krinkels ne seront pas rendus visibles au public pour d'autres utilisateurs. Seules les cartes de recharge enregistrées chez Stroohm auront accès à une borne de recharge Krinkels. Tous les employés et visiteurs peuvent utiliser les places de stationnement avec bornes de recharge, à condition de disposer d'une carte de recharge compatible.

Comment doivent être utilisées les places de stationnement avec bornes de recharge ?

Les places avec des points de recharge sont réservées exclusivement aux véhicules 100 % électriques et aux hybrides rechargeables, donc pas aux véhicules à moteur à combustion, seulement pour charger (donc pas pour stationner pas même pour les voitures électriques).

Dès qu'un véhicule est chargé (à plus de 80 %) ou a été branché pendant maximum 4 heures, le conducteur doit déplacer son véhicule.

Un véhicule qui a encore plus de 80 % d'énergie dans la batterie ne doit pas charger en priorité, donc à ce moment-là, vous devez libérer votre place pour quelqu'un d'autre.

Fleet interviendra en collaboration avec la réception pour assister en cas d'urgence, si nécessaire.